

VAUBAN HUMANIS

une solidarité d'avance

➔ Vauban Humanis met tout en œuvre pour vous offrir accueil, informations et conseils adaptés.
Il s'engage également à simplifier toutes les formalités administratives avec pour objectif la recherche constante de la performance et de la qualité.
Fidèle à sa vocation sociale, Vauban Humanis accompagne les individus tout au long de leur existence dans les domaines de la famille, de la santé, de l'emploi, du logement et des loisirs.



Nos conseillers sont à votre disposition

N° Vert 0 800 05 23 60
appel gratuit depuis un poste fixe

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

Vauban Humanis
Une solidarité d'avance

Vauban Humanis
Une solidarité d'avance

Siège social : 8, boulevard Vauban - 59024 Lille Cedex
www.vaubanhumanis.com

RETRAITE SANTÉ PRÉVOYANCE
ÉPARGNE ACTION SOCIALE

Pack Bureaux
d'Etudes Techniques
SYNTEC

Document promotionnel sans valeur contractuelle.

SPÉCIAL
CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Vauban Humanis
Une solidarité d'avance

Vauban Humanis vous accompagne

dans la mise en place de votre

PROTECTION SOCIALE

Trois bonnes raisons de nous retourner vos bulletins d'adhésion :

- ➔ Vous vous mettez en conformité avec vos obligations d'employeur.
- ➔ Vous ne cotisez que pour ce qui relève de vos obligations.
- ➔ Vous offrez une protection sociale optimisée à vous-même, à vos proches et à vos collaborateurs.

RETRAITE



Au service d'une grande idée

Que vous ayez ou non des salariés et quels que soient le statut et la forme juridique de votre entreprise, **vous disposez d'un délai de trois mois** à compter de la date de sa création pour **adhérer** à nos régimes de retraite complémentaire. Cette adhésion concerne l'ensemble des salariés de votre entreprise, Non-Cadres et Cadres, toutes catégories confondues.

FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX



Un bon rapport qualité/prix

Volet complémentaire de votre gestion sociale, une couverture santé, si elle n'est pas obligatoire, représente un argument financier supplémentaire auprès de vos salariés. Comparé à un contrat individuel, le contrat collectif offre de nombreux avantages : déductibilité fiscale et sociale des cotisations, suppression du délai d'attente.

- **Nos contrats BET Santé 3 et 4** vous font bénéficier de niveaux de prestations haut de gamme sur l'ensemble des garanties ainsi que d'autres avantages : le tiers-payant pharmaceutique et hospitalier. Vos remboursements sont rapides et simplifiés grâce à la télétransmission.

PRÉVOYANCE



En parfaite conformité

En tant qu'employeur, si vous avez des salariés, votre convention collective vous impose de les garantir en prévoyance pour les risques décès, rente éducation, incapacité et invalidité, selon un montant de prestations et de cotisations défini.

En la matière, pour bénéficier du libre choix de votre organisme assureur, vous devez vous prononcer **au cours de vos six premiers mois de création**. Passé ce délai, vous perdez cet avantage.

- **Pour vos Non-Cadres**

Notre contrat BET PRÉV PLUS constitue la couverture minimum en parfaite adéquation avec vos obligations : 0,70 % Tranche A et 1,08 % Tranches B et C.

- **Pour vos Cadres**

La Convention Collective Nationale des Cadres de 1947 vous oblige, pour cette catégorie, à cotiser en prévoyance au taux minimum de 1,50 % du salaire Tranche A.

Notre contrat BET PRÉV 12 répond donc à ces doubles obligations en optimisant le niveau de couverture des Cadres : 1,50 % Tranche A et 1,08 % Tranches B et C.

Si vous êtes gérant majoritaire d'une SARL, vous avez besoin d'une offre prévoyance spécifique et différente de celle de vos salariés : contactez-nous.

POUR PRÉSERVER VOTRE AVENIR, faites le choix de la **sécurité**



Retraite

Depuis 1945, le système de retraite repose sur le principe de la répartition et de la solidarité entre les générations. D'où le transfert immédiat des cotisations des actifs vers les retraités. Gérer ce système de retraite par répartition est la base du métier de Vauban Humanis, 8^{ème} groupe de protection sociale. Présent dans tous les grands secteurs d'activité de l'économie française, le Groupe vous fait bénéficier du meilleur niveau de conseil et de gestion dans ce domaine.



Prévoyance

Votre dynamisme doit s'appuyer sur une tranquillité totale. Pour vous et votre famille, comme pour vos collaborateurs, il s'agit de prendre des dispositions indispensables qui assurent une indemnisation en cas d'arrêt de travail ou un capital en cas de décès, au moins conforme à vos obligations conventionnelles. Au delà de ces couvertures minimales, Vauban Humanis a conçu pour vous des formules complémentaires Cadres et Non-Cadres. Consultez-nous.



Santé

Compte tenu du désengagement croissant de la Sécurité sociale en matière de remboursements médicaux, une assurance complémentaire est indispensable. Comparé à un contrat individuel, le contrat collectif vous offre des avantages décisifs liés à la mutualisation des risques. Fort de ces avantages, optez pour nos contrats Coriolis spécialement conçus pour les salariés relevant de votre branche professionnelle.